

LAVAJ MAYENNE

aménagements

SPL

17 rue Franche-Comté
53000 Laval

T 02 43 91 45 25

F 02 43 91 45 29

contact@groupement-lma.fr

www.groupement-lma.fr

VILLE DE LAVAL

Monsieur Florian BERCAULT - Maire

Hôtel de Ville

Place du 11 novembre - CS 71327

53013 Laval Cedex

Lettre recommandée avec accusé de réception

Laval, le 20 janvier 2023

Monsieur le Maire,

Durant l'année 2022, les actionnaires de la SPL Laval Mayenne Aménagements ont engagé des discussions portant sur la mise à jour du plan stratégique de la société. Parmi les évolutions étudiées, l'ouverture du capital à de nouveaux actionnaires publics a été envisagée.

Cette ouverture prendrait la forme d'une cession d'actions détenues par le Département de la Mayenne au sein du capital de la société.


Ainsi, par délibérations en date des 1^{er} et 15 décembre 2022, Mayenne Communauté et le Département de la Mayenne ont approuvé le principe d'une cession de 10.000 actions d'une valeur de 10 € chacune par le Département de la Mayenne à Mayenne Communauté.

Le conseil d'administration de la SPL Laval Mayenne Aménagements doit désormais agréer la cession de ces actions en vertu de l'article 14.2 de ses statuts.

Conformément aux dispositions de l'article L1524-1 du code général des collectivités territoriales, la modification du capital de la société ne peut être approuvée par les représentants de la Ville de Laval au sein du conseil d'administration de la société sans délibération préalable de son assemblée délibérante approuvant la modification.

Dans cette optique, vous trouverez en pièce jointe un projet de délibération à proposer au conseil municipal ayant pour objet d'autoriser les représentants de la Ville de Laval à approuver la cession à Mayenne Communauté de 10.000 actions détenues par le Département de la Mayenne au sein du capital de la société. Lorsque la délibération sera rendue exécutoire, nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir une copie de celle-ci à notre attention.

N/Réf : JMB/JS-2023-03
Objet : SPL Laval Mayenne
Aménagements
Ouverture du capital
Délibération de la Ville de Laval
Affaire suivie par : Johann SIMON
✉ : johann.simon@groupement-lma.fr
Tél : 02.43.91.45.26



Pour le suivi de ce dossier, nous invitons vos services à prendre attache auprès de M. Johann SIMON, secrétaire général (Tel : 02.43.91.45.26 – Email : johann.simon@groupement-lma.fr).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur Général,

Jean-Marc BESNIER

PJ : Projet de délibération